

n'est-ce pas. Le comité des transports se verra communiquer très prochainement par la Chambre les prévisions budgétaires du ministère et aussi celle du CN, et je m'attends à être tenu au courant de toute décision que pourraient prendre dans ce domaine les membres du comité.

[Plus tard]

M. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. Étant donné que la formule adoptée lors de la suppression des convois n^{os} 7 et 8 ne prévoyait aucune instance à la Commission canadienne des transports, le président du Conseil privé serait-il disposé à permettre au comité des transports de visiter les régions en cause afin de fournir aux localités si cruellement touchées l'occasion de plaider leur cause devant un organisme public?

[Plus tard]

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports et elle porte également sur la suppression des trains n^{os} 7 et 8. Veut-il nous dire s'il présente des instances au CN pour essayer de le persuader de revenir sur cette décision étant donné les multiples instances qu'ont reçues les députés?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je ne puis que répondre que j'espère que les oppositionnels finiront par se décider. Parfois ils me demandent de ne pas m'ingérer dans les affaires du CN lorsque cela paraît souhaitable, et parfois ils me demandent de lui présenter des instances. Chaque fois que j'ai pu, j'ai communiqué au CN les instances qu'on m'a faites à ce sujet, et j'estime que c'est le plus que je puisse faire.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je signale aux députés que les questions supplémentaires qui ont été posées depuis la question initiale du député de York-Simcoe n'ont qu'un lointain rapport avec celle-ci. Je ne crois pas qu'elles puissent être posées comme questions supplémentaires. Pour le moment, la présidence donne la parole au député de Saint-Jean-Ouest.

SAINT-JEAN-DE-TERRE-NEUVE—LE REFUS DE PAYER DES EMPLOYÉS BLOQUÉS PAR UNE TEMPÊTE DE NEIGE

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser, au ministre des Transports, une question relative à la décision des autorités du CN à Saint-Jean, Terre-Neuve, qui ont refusé de payer 550 de leurs employés qui n'avaient pu se rendre au travail à cause d'une violente tempête de neige. Le ministre voudrait-il faire procéder à une enquête en vue de corriger cette situation?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner et transmettre au député le point de vue du CN à ce sujet.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

BANC GEORGE—L'OCTROI DE PERMIS DE FORAGE AVANT LA CONCLUSION D'UN ACCORD QUANT À LA LIGNE MÉDIANE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme les résultats des relevés sismiques dans la région du banc George sont en voie d'évaluation, le ministre peut-il indiquer si le Canada délivrera des permis de forage de pétrole pour cette région avant la conclusion d'une entente avec les États-Unis sur la question de la ligne médiane?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je voudrais tenir cette question comme préavis vu son caractère très technique.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Comme tout le monde sait quelle position le Canada adopte là-dessus, il voit dans la ligne médiane la frontière internationale, le ministre nous dirait-il quelle est la position des États-Unis?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, en répondant à la première question, je serai heureux de répondre à celle-là aussi.

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA FRANCE AU SUJET DES LIMITES TERRITORIALES AU LARGE DE TERRE-NEUVE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, pendant que nous sommes sur le sujet, puis-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il est en mesure de dire à la Chambre quelles initiatives ont été prises récemment auprès du gouvernement de la France pour résoudre nos problèmes de traités avec ce pays sur les limites territoriales au large de la côte sud de Terre-Neuve?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que ce soit là une question supplémentaire. Elle pourrait peut-être être posée comme question connexe, mais pour l'instant je cède la parole au député de Gander-Twillingate qui a une question supplémentaire, je crois.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Sauf votre respect, à mon avis la question est supplémentaire, mais, même si elle est connexe, il me semble que le ministre devrait être autorisé à y répondre.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est l'opinion du député, mais la présidence doit prendre une décision: je l'ai prise. Le député de Gander-Twillingate a la parole.

BANC GEORGE—LA RÉPONSE DU CANADA AUX PRÉTENTIONS AMÉRICAINES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voulais demander au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures quelle avait été la réponse du gou-